

Romain Benini et Gilles Couffignal (dir.)



*Chrétien de Troyes*

*Rabelais*

*Racine*

*Chénier*

*Flaubert*

*Bouvier*

Cet ouvrage s'adresse en premier lieu à tous les étudiants préparant l'agrégation de Lettres, mais aussi au lecteur curieux de recherches en stylistique. Se trouvent ici réunies les interventions de la traditionnelle journée d'agrégation, à l'initiative de l'UFR de langue française de Paris-Sorbonne, sur le programme de la session 2018 des épreuves de grammaire et stylistique françaises: *Le Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes, *Gargantua* de François Rabelais, *Athalie* de Jean Racine, les *Poésies* d'André Chénier, *L'Éducation sentimentale* de Gustave Flaubert, et enfin *L'Usage du monde* de Nicolas Bouvier. En appuyant leurs analyses sur des aspects linguistiques, génériques ou poétiques, les contributeurs de ce volume illustrent l'apport de la lecture stylistique à l'interprétation des textes.

STYLES, GENRES, AUTEURS N° 17

TRAVAUX DE STYLISTIQUE ET LINGUISTIQUE FRANÇAISES  
collection dirigée par Olivier Soutet

« Bibliothèque des styles »

*Styles, genres, auteurs*

- 1 Ronsard, Corneille, Marivaux, Hugo, Aragon
- 2 Montaigne, Bossuet, Lesage, Baudelaire, Giraudoux
- 3 *La Chanson de Roland*, Aubigné, Racine, Rousseau, Balzac, Jaccottet
- 4 *La Queste del Saint Graal*, Louis Labé, Cyrano de Bergerac, Beaumarchais, Tocqueville, Michel Leiris
- 5 Marguerite de Navarre, Cardinal de Retz, André Chénier, Paul Claudel, Marguerite Duras
- 6 *La Suite du roman de Merlin*, Marot, Molière, Prévost, Chateaubriand, Saint-John Perse
- 7 Du Bellay, Rotrou, Diderot, Verlaine, Gracq
- 8 Jean Bodel, Adam de la Halle, Viau, Des Périers, Voltaire, Hugo, Bernanos
- 9 Chrétien de Troyes, Ronsard, Fénelon, Marivaux, Rimbaud, Beckett
- 10 Charles d'Orléans, Montaigne, Racine, Crébillon, Aloysius Bertrand, Robbe-Grillet
- 11 Bérroul, Rabelais, La Fontaine, Saint-Simon, Maupassant, Lagarce
- 12 Guillaume de Lorris, Scève, Mme de Sévigné, Rousseau, Musset, Gide
- 13 *Le Couronnement de Louis*, Jodelle, Tristan L'Hermite, Montesquieu, Stendhal, Éluard
- 14 *Roman d'Eneas*, La Boétie, Corneille, Marivaux, Baudelaire, Yourcenar
- 15 Jean Renart, Ronsard, Pascal, Beaumarchais, Zola, Bonnefoy
- 16 Christine de Pizan, Montaigne, Molière, Diderot, Hugo, Giono

Romain Benini et Gilles Couffignal (dir.)

Chrétien de Troyes,  
Rabelais, Racine,  
Chénier, Flaubert,  
Bouvier



Ouvrage publié avec le concours de l'UFR de langue française  
et de l'équipe « Sens, texte, informatique, histoire » (EA 4509)  
de l'université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service de la faculté des Lettres  
de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2017

© SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES, 2021

ISBN de la version papier : 979-10-231-0579-7

PDF complet – 979-10-231-2094-3

Avant-propos – 979-10-231-2095-0

I Andrieu – 979-10-231-2096-7

I James-Raoul – 979-10-231-2097-4

II Conforti-Santarpia – 979-10-231-2098-1

II Huchon – 979-10-231-2099-8

III Laurent – 979-10-231-2100-1

**IV Bianco – 979-10-231-2101-8**

V Fontvieille-Cordani – 979-10-231-2102-5

V Scepi – 979-10-231-2103-2

VI Bougault – 979-10-231-2104-9

VI Chaudier – 979-10-231-2105-6

Composition : 3dzs/Emmanuel Marc DUBOIS (Paris/Issigeac)

## **SUP**

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33) 01 53 10 57 60

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

André Chénier

*Poésies*



## L'USAGE DE L'ÉPITHÈTE DANS LA POÉSIE D'ANDRÉ CHÉNIER

*Jean-François Bianco*

« Jeune et divine Poésie! ».

André Chénier, *Le Jeu de paume*, 1791

L'épouse les contemple; elle nourrit ses yeux  
De ces objets, honneur de la terre et des cieux;  
Et de son flanc, rempli de ces formes nouvelles  
Sort un fruit noble et beau comme ces beaux modèles<sup>1</sup>. (p. 4)

Pour prôner l'imitation poétique des Anciens, qui se veut toutefois « imitation inventrice<sup>2</sup> », Chénier construit, dans le fragment ci-dessus, une comparaison amplifiée, qui repose sur une croyance antique à propos de la parturition : « nourrir ses yeux » de beauté permet d'enfanter la beauté. L'argument poétique, exemple et précepte à la fois, plus illustration virtuose que développement rationnel, peut séduire. Mais ce qui frappe d'abord, c'est que la poésie s'avance avec un cortège d'épithètes s'ordonnant rythmiquement dans l'alexandrin. On déplorera les stéréotypes ; d'autres surgissent à l'esprit comme les « blonds cheveux », la « vague marine » ou encore telle « onde pure »...

- 1 André Chénier, « Prologue », dans *Poésies*, éd. Louis Becq de Fouquières [1872], Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1994 (notre édition de référence). Les caractères romains renvoient aux deux seuls poèmes publiés du vivant de l'auteur : *Le Jeu de Paume* et *l'Hymne aux Suisses de Châteauevieux*. Nous tiendrons compte des nombreux problèmes que pose cette édition en utilisant également les éditions de Gérard Walter et de Georges Buisson présentées ci-dessous.
- 2 André Chénier, *Œuvres complètes*, éd. Gérard Walter, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1940, p. 690. L'expression apparaît dans l'œuvre inachevée intitulée *Essai sur les causes et les effets de la perfection et de la décadence des lettres et des arts*. C'est la question du célèbre poème *L'Invention*. Le mot *inventrice* utilisé par Chénier est considéré seulement comme un substantif féminin par les dictionnaires de l'époque. Le *Dictionnaire grammatical* de Féraud donne en 1762 l'adjectif *inventif, inventive* à côté du substantif *inventeur, inventrice*.

On pourra admirer en revanche la moulure du « beau » vers, bien structuré, bien rythmé, bien préparé. Il est légitime de se demander si le choix des épithètes est une facilité ou un art. Sans doute les deux, selon les circonstances. C'est là que la notion d'usage intervient.

Étudier l'épithète dans toute la poésie d'André Chénier serait une tâche utile. Par la visée d'exhaustivité et par l'ambition théorique qu'elle suppose, elle dépasse largement le cadre de cet article. En revanche, donner une idée de son usage à travers divers exemples significatifs semble possible, surtout si l'on se concentre sur un corpus délimité par le programme de l'agrégation de 2018, et si l'on met simplement en lumière certains points concernant le champ de l'épithète, la « langue poétique », et la nature de la poésie. La définition de l'épithète pose un problème complexe et ouvre un vaste champ d'analyse : rapport entre « nature » et « fonction », frontière de la grammaire et de la rhétorique, histoire de la terminologie linguistique. La pratique poétique de Chénier, helléniste, traducteur, adaptateur, permet d'en aborder toute la richesse. L'usage, « bon » ou « mauvais », de l'épithète se comprend dans le cadre d'une « langue poétique<sup>3</sup> » dont elle est un ornement remarqué mais très sensible à la critique. Enfin, l'épithète représente un « coup de pinceau<sup>4</sup> » prenant sens dans un tableau, mais qui surgit aussi d'une source profonde de la poésie. Il ne s'agit pas de traquer une originalité, mais de comprendre la logique d'un usage.

L'émiettement de l'œuvre, les incertitudes qui affectent parfois les genres, les controverses qui opposent éditions et éditeurs, tout cela offre, paradoxalement peut-être, une chance pour étudier l'épithète directement sur l'établi poétique de Chénier. Cette méthode génétique est conforme à ce qu'il dit dans son commentaire de Malherbe :

Ce fragment paraît n'être qu'une manière nouvelle de remplir l'avant-dernière strophe de l'ode précédente. Je la trouve meilleure que celle qui

---

3 Antoine-Léonard Thomas dit que « la langue poétique est une espèce de langage qui est ou doit être séparé du langage ordinaire, soit par ses formes et sa mesure soit par le caractère de son style » (*Traité de la langue poétique*, dans *Œuvres posthumes*, Paris, Desessarts, 1802, t. II, p. 54).

4 L'expression est de Marmontel dans l'article « Épithète » des *Éléments de littérature* (1787).

est restée. Il serait quelquefois à désirer que nous eussions les brouillons des grands poètes, pour voir par combien d'échelons ils ont passé<sup>5</sup>.

Décider si ses épithètes sont plus ou moins « pittoresques » que celles de l'abbé Delille, comme le fait Sainte-Beuve, c'est un jugement délicat<sup>6</sup>. La problématique du pittoresque à cette époque concerne plus le romantisme que Chénier. Il n'en demeure pas moins que l'usage des épithètes renvoie pour lui à un véritable travail qui ne relève pas seulement de « l'*elocutio* », mais d'une ressource essentielle de la poésie.

#### LE CHAMP DE L'ÉPITHÈTE, RHÉTORIQUE, GRAMMAIRE, ESTHÉTIQUE

Nous avons, dans le « Prologue » (p. 4) au début de cet article, envisagé l'épithète comme un adjectif, selon l'acception spontanée des dictionnaires et de l'usage traditionnel. De nombreux débats théoriques touchent ces notions au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. L'*epitheton* est une figure de rhétorique qui admet plusieurs constructions et qui, dans les manuels de rhétorique du XVI<sup>e</sup> siècle, époque où le mot *épithète* intègre la langue française, « loin de reposer uniquement sur la catégorie grammaticale de l'adjectif, adopte des contours fluctuants<sup>8</sup> ». Pierre Fontanier, en

- 5 André Chénier, *Le Commentaire de Malherbe*, dans *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 826.
- 6 On peut lire l'article de Michael O'Dea : « André Chénier relu par Sainte-Beuve dans *Vie, poésie et pensées de Joseph Delorme* », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 109, 2009/1, p. 101-119, en particulier p. 107. L'auteur y commente le parallèle de Sainte-Beuve entre les adjectifs de Delille qui « ne peignent rien » et ceux de Chénier qui sont parfois « propres et pittoresques » et parfois « flottants ».
- 7 On pourra consulter Jean Goes, *L'Adjectif : entre nom et verbe*, Bruxelles/Paris, Duculot, 1999. Cela permet de comprendre l'histoire de l'adjectif et l'étape importante que constitue le XVIII<sup>e</sup> siècle. On se référera aussi à l'article de Danièle Bécherel, « L'opposition des deux parties du discours adjectif/substantif. Définitions et ajustements terminologiques », *Meta*, 39/4, décembre 1994, p. 625-635. Il y a également un tableau complet de l'évolution de la catégorie dans l'article de Françoise Berlan que nous suivons, « L'épithète entre rhétorique, logique et grammaire aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Histoire épistémologie langage*, 14/1, « L'adjectif : perspective historique et typologique », dir. Bernard Colombat, 1992, p. 181-198.
- 8 Isabelle Garnier-Mathez, *L'Épithète et la connivence. Écriture concertée chez les Évangéliques français (1523-1534)*, Genève, Droz, 2005, p. 57. Le deuxième chapitre

1827, présente bien l'épithète comme un adjectif qui caractérise, suivant toute une tradition, de Dumarsais à l'abbé Roubaud et à Jean-François Marmontel ; il utilise toutefois également la notion d'« épithétisme » définie par l'emploi de compléments prépositionnels jouant le rôle d'épithètes<sup>9</sup>. Il cite un exemple de *La Henriade* : « Là, gît la sombre Envie, à l'œil timide et louche<sup>10</sup>. » On trouve aisément et abondamment des exemples analogues chez Chénier. Dans l'ode « À la France » : « L'indomptable Garonne aux vagues insensées », et plus loin « La Seine au flot royal » (p. 441). À la différence des adjectifs, ces épithétismes ne peuvent pas être antéposés. Pour Michèle Aquien et Georges Molinié, l'épithétisme englobe les deux approches de Fontanier. Cette figure « consiste à joindre à un terme caractérisé, généralement un substantif, un caractérisant adjectival (qualificatif, relative, apposition, complément de caractérisation quelconque), qui en développe une qualité inhérente<sup>11</sup> ». Quelle que soit la construction syntaxique, on pourra parler d'épithète ou d'épithétisme dès qu'il y a un « élément ajouté », ce qu'on peut aussi appeler un adjectif de discours, qui est posé près d'une « substance », pour la caractériser, donc pour donner à voir, pour faire impression, pour produire une « énergie esthétique »<sup>12</sup>. On trouve une formule très nette, dans la *Grammaire* d'Étienne Bonnot de Condillac, qui entre en écho avec la définition précédente : « Les accessoires ne sont donc en général, que de deux espèces, et tous les adjectifs peuvent se renfermer dans deux classes ; les adjectifs qui déterminent, les adjectifs

---

de cet ouvrage fait le point sur l'histoire de la notion. Quintilien fait de l'épithète un trope, contrairement à Aristote et Cicéron.

- 9 Pierre Fontanier, *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, coll. « Champs classiques », 2009, p. 324 et 354.
- 10 Voltaire, *La Henriade*, chant 7, dans *Œuvres complètes*, Paris, Garnier, t. VIII, 1877, p. 173.
- 11 Michèle Aquien et Georges Molinié, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, LGF, coll. « La Pochotèque », 1996, s.v. « Épithétisme », p. 162.
- 12 Françoise Berlan a montré comment les analyses de l'épithète proposées par Marmontel et l'abbé Roubaud étaient redevables aux logiciens de Port-Royal mais aussi au philosophe suisse Johann Georg Sulzer qui, dans sa *Théorie universelle des beaux-arts* (1772) met en avant la notion d'énergie. L'expression « énergie esthétique » se trouve dans l'article « Épithète » de l'*Encyclopédie méthodique* (1782) écrit par Sulzer (« L'épithète entre rhétorique, logique et grammaire... », art. cit., p. 191).

qui développent<sup>13</sup>. » Dans les « accessoires », Condillac inclut, d'ailleurs, d'autres tours, les « propositions incidentes », ou encore le « substantif précédé d'une préposition. »

Pourtant, si toute épithète n'est pas forcément un adjectif, tout adjectif, inversement, n'est pas obligatoirement, pour les grammairiens du XVIII<sup>e</sup> siècle, une épithète. Les deux mots sont étymologiquement synonymes, mais on veut en faire deux espèces d'un même genre. La différence est sémantique. Le premier est donné comme « nécessaire » au sens, la seconde est considérée simplement comme « utile » à l'expression. Il faut, pour bien le comprendre, se situer mentalement avant la conception actuelle, pour nous spontanée, qui s'impose après la nomenclature de 1910, où l'adjectif est une « partie du discours », une « nature », qui peut avoir la « fonction » d'épithète ou d'attribut, ou même d'apposition, mot étymologiquement synonyme d'épithète, en concurrence avec « l'épithète détachée ». Nous sommes dans le monde de l'analyse grammaticale à usage scolaire. À l'époque de Chénier, l'adjectif et l'épithète sont tirillés entre la grammaire et la rhétorique, comme l'indique Dumarsais dans son article de l'*Encyclopédie* consacré à cette notion, ou, pour le dire autrement, entre le sens et l'expression. Nous sommes dans le monde de l'analyse philosophique, logique et esthétique. Le mieux pour l'expliquer est de citer un exemple de Roubaud<sup>14</sup> repris par Fontanier qui oppose « l'esprit chagrin » à « la pâle mort ». *Chagrin* est un adjectif qui permet de déterminer une sous-classe d'esprit, qui est donc nécessaire au sens, tandis que *pâle* est une épithète qui souligne, qui extrait, qui met en évidence, qui exprime, qui « peint », une caractéristique intrinsèque de la mort, et qui est donc seulement utile à l'expression. Le test de la suppression est dans cette perspective opératoire et décisif : si l'on ôte l'adjectif, on parle d'autre chose ; si l'on enlève l'épithète, on parle de la même chose, mais l'*image* n'est pas la même. Il y a ici en œuvre deux opérations cognitives : la détermination et la caractérisation. Le sens appartient à tous, à la langue

13 Condillac, *Grammaire*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Dufart, 1803, p. 124.

14 Abbé Roubaud, *Nouveaux synonymes français*, Paris, Moutard, 1785, s.v. « Épithète ». Cité par Françoise Berlan dans « L'adjectif et l'épithète dans la tradition rhétorique : Textes choisis », *Archives et documents de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage*, Seconde série, n° 6, 1993, p. 128.

commune, l'expression est la propriété du poète ou de l'orateur. Mais bien sûr la détermination a aussi sa place en poésie, par exemple quand il s'agit, dans un vers-ébauche de Chénier, d'opposer : « Aux belles de nos champs vos belles citadines. » (p. 138). Notons que « citadines » est à interpréter ici comme un substantif. Chénier produit un habile chiasme déterminatif.

Entre l'adjectif et l'épithète, la distinction théorique, claire, n'est pas toujours forcément évidente dans les cas concrets. Le *Dictionnaire de l'Académie* en 1762 n'est pas net. Il donne la définition suivante de l'épithète : « Terme adjectif, qui étant joint à un substantif, y désigne, y marque, y fait connaître quelque qualité, comme dans ces deux phrases, *Nuit obscure*, *Pays froid*, où ces mots, *obscur* et *froid* sont des épithètes. » Si l'on met en œuvre le test de suppression, on constate qu'*obscur* est bien une épithète, mais pas *froid*, classifiant qui détermine. De surcroît, en poésie, tous les adjectifs peuvent être affectés d'une sorte de tropisme ou de coefficient épithétique, si l'on peut dire. C'est particulièrement vrai pour Chénier. Yves Le Hir l'avait noté dans une étude sur les *Bucoliques* : « Des épithètes qui, normalement, auraient été choisies pour exprimer une détermination vont expliciter ainsi une qualité intrinsèque du nom<sup>15</sup>. » Les exemples qu'il donne peuvent être explicités et développés. Les « savants mystères » (p. 48) doivent être mis en relation avec toute une série : « savantes mains » (p. 132), « savantes eaux » (p. 145), « savant pinceau » (p. XCV). Il est clair que l'antéposition confère à cet adjectif un statut d'épithète (même si l'épithète peut être postposé comme dans *nuit obscure*), alors que la postposition conviendrait mieux à la détermination. Le syntagme « un rustique pipeau » est intéressant. Le *Dictionnaire de l'Académie* en 1762 donne pour le mot *pipeau* la définition « flûte champêtre » et précise : « Il ne s'emploie plus guère qu'en poésie. » Le Féraud de 1787, qui reprend « flûte champêtre », ajoute : « Il ne s'emploie que dans les poésies pastorales »<sup>16</sup>. C'est l'adjectif *champêtre* qui détermine en marquant la différence spécifique dans la paraphrase définitoire. On infère aisément que *rustique* est synonyme de *champêtre*. Toutefois, une nuance

148

15 Yves Le Hir, « La qualification dans les *Bucoliques* d'André Chénier », *Le Français moderne*, avril 1954, p. 101.

16 Abbé Féraud, *Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille, Mossy, 1787-1788.

existe : *rustique* peut prendre seul le sens figuré de *brut, inculte, sans art* (également celui de *grossier*). Cette acception peut être facilement produite par l'antéposition qui opère comme un filtre sémantique qui sélectionne un sens moral ou métaphorique. Cela serait le cas dans l'expression hypothétique que l'on peut forger « une rustique flûte champêtre ». Ce sens est hautement pertinent dans le contexte du poème intitulé « La Liberté<sup>17</sup> » (p. 71) : le berger, souffrant de son esclavage, refuse la flûte offerte par le chevrier. Cela peut permettre aussi de caractériser la poésie même de Chénier, qui allie dans le genre pastoral le « savant pinceau » et le « rustique pipeau », qui est à la fois cultivée et simple. Féraud signale que l'adjectif *champêtre* « ordinairement suit le substantif » mais il ajoute immédiatement : « En vers, il peut le précéder. » Chénier ne manque pas de le faire : « La champêtre innocence et les plaisirs tranquilles » (p. 144). Remarquons que l'antéposition de *champêtre* n'est pas due à l'alexandrin. « L'innocence champêtre » aurait fait un bon hémistiche. Il y a peut-être la volonté, par le chiasme, de poser les deux épithètes aux deux bords du vers. Mais cela donne à l'adjectif déterminatif un air d'épithète de nature. Néanmoins, il faut tenir compte, bon an mal an, des fameuses « inversions poétiques » : les « chants bucoliques » déterminent nettement une sous-classe dans le grand ensemble des chants, il y a adjectif ; le « poétique miel » est un miel particulier où l'adjectif, « inversé », détermine et le substantif et le sens métaphorique du substantif. Mais le miel n'est-il pas aussi *naturellement* poétique<sup>18</sup> ?

Ce jeu sémantico-syntaxique des adjectifs entre dans l'élaboration de ce que Chénier appelle un « quadro » (p. 141), que l'on prendra ici dans le sens métaphorique de petit tableau poétique bien « cadré ». Beaucoup sont ébauchés dans les fragments. Certains s'insèrent dans les poèmes achevés comme on peut le voir dans ces quelques vers du *Jeu de Paume*. Il s'agit de chanter la liberté, nécessaire à la poésie, qui :

17 Où l'on remarque, notons-le au passage, l'expression « Liberté chérie » (p. 73) avec le participe passé épithète postposé.

18 Sur la question complexe de la place de l'adjectif et en particulier des adjectifs de couleur, on peut lire l'article de Jean-Michel Gouvard, « Remarques sur la syntaxe des épithètes dans les textes poétiques », dans Agnès Fontvieille-Cordani et Stéphanie Thonnerieux (dir.), *L'Ordre des mots à la lecture des textes*, Lyon, PUL, 2009, p. 101-118.

Trompe les noirs verrous, les fortes citadelles,  
Et les mobiles ponts qui défendent les tours,  
Et les nocturnes sentinelles. (p. XCVII)

Adjectifs et épithètes peignent ici le tableau des bastilles évincées. Dans l'ode « À la France », on trouve une image parallèle :

Ô sainte Égalité! dissipe nos ténèbres,  
Renverse les verrous, les bastilles funèbres. (p. 443)

Les couleurs, chez Chénier, qu'on se trouve dans les petits tableaux de l'idylle ou dans les grandes fresques de l'ode, n'offrent pas une très large palette et sont la plupart du temps autant physiques que morales, ou plutôt produisent une impression physique et morale.

L'effet sémantique et esthétique de l'épithète, lié à l'arrangement des mots, s'avère souvent une question d'interprétation contextuelle. On le constate particulièrement dans le cas limite de l'hypallage. La distorsion entre la syntaxe et le sens qui caractérise cette figure ne remet-elle pas en question la logique de l'épithète? Quand on rencontre le syntagme « dans les doctes vallées » (p. 454), on peut se demander si l'adjectif peint véritablement le substantif. Est-ce qu'une vallée peut être docte? Lorsqu'on regarde quelques substantifs qui sont qualifiés d'harmonieux dans la poésie de Chénier, on trouve une liste variée : « harmonieux rivage » (p. 144), « haleine harmonieuse et pure » (p. 132), « harmonieux vieillard » (p. 11), « aveugle harmonieux » (p. 25), « harmonieux Orphées » (p. CXXII). En réalité, il y a toujours un parcours mental qui fait passer de chaque hypallage à la rencontre attendue « chant harmonieux » que l'on trouve dans les dictionnaires. L'hypallage n'est pas le renversement de l'épithète, mais son élargissement perceptif<sup>19</sup>.

Après avoir traversé le vaste champ de l'épithète qui passe par la rhétorique de l'ajout, la grammaire de l'adjectif et l'esthétique du tableau,

19 Cette analyse entre en résonance avec l'étude de Geneviève Salvan dans « Faut-elle avouer à moitié pardonnée », *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, 167-168, « L'exception (revue et corrigée) », 2015, <https://pratiques.revues.org/2712>. Cette conclusion peut être reprise : « L'hypallage n'est donc pas tant une "fausse attribution" qu'une variante saillante d'attribution » (§ 32).

il est possible de situer l'usage de Chénier dans la « langue poétique » et face à la critique de l'épithète.

## LE LUXE DE LA LANGUE POÉTIQUE

L'épithète est un ornement traditionnel de la « langue poétique ». On peut apprendre les éléments de cette langue : il y a des dictionnaires de rimes, on trouve aussi des dictionnaires d'épithètes comme *Les Épithètes françaises rangées sous leurs substantifs* par le R. P. Daire, œuvre parue à Lyon en 1759. Daire se fonde sur un corpus de poètes qu'il indique dans sa préface. Puis, pour chaque substantif de la nomenclature, comme l'explique son titre, il donne une liste d'épithètes possibles. Mais il fournit également, à la fin de sa préface, un lexique sommaire des épithètes qui conviennent à « presque tous les substantifs de la langue » (p. XI). On lit dans cette liste : *antique, beau, nouveau...* très idiosyncrasiques pour Chénier, mais pas *noble*. Malgré la difficulté de son entreprise « aussi ennuyeuse qu'ingrate » (selon l'auteur lui-même, p. XIV), l'œuvre de Daire a été critiquée par Georges Lote. Sa réflexion sur la notion d'épithète reste insuffisante. Pour le substantif *artère*, on trouve *axillaire, carotide, céliaque* comme épithètes. Pour *fruit*, on lit 97 épithètes, mais le premier mot donné dans l'ordre alphabétique est *abortif...* Il est vrai que, effet de l'esprit du temps, il déclare avoir dépouillé, outre les chefs-d'œuvre de la poésie et de l'éloquence, les meilleurs livres concernant les arts et les sciences (p. X)... qui peuvent également relever de la poésie scientifique. Les limites de l'ouvrage de Daire n'ont pas empêché certains de s'en servir pour fustiger l'usage banal des épithètes chez Chénier. On peut dire qu'au delà des dictionnaires, toutes les épithètes possibles appartiennent virtuellement à tous les poètes. Elles se figent dans des collocations qui traversent les âges<sup>20</sup>. Le syntagme « savant pinceau » qui se trouve dans la première strophe de l'ode *Le Jeu de Paume* est utilisé aussi par Delille dans son *Imagination* (1806). On découvre chez Chénier une

20 Pour le rapport entre épithète et cliché, on peut consulter le livre d'Anne-Marie Perrin-Naffakh, *Le Cliché de style en français moderne. Nature linguistique et rhétorique, fonction littéraire*, Talence, Presses universitaires de Bordeaux, 1985.

« oisive jeunesse »<sup>21</sup> que l'on retrouvera beaucoup plus tard également chez Arthur Rimbaud<sup>22</sup> ! La colombe et la brebis sont *naturellement* « blanches ». On a l'impression d'ailleurs que Chénier « joue » avec ces caractérisations quand, dans le poème que Becq de Fouquières intitule « À mademoiselle de Coigny » et qu'il situe à tort pendant la Révolution, le rapprochant de la célèbre « Jeune Captive », on lit le premier vers : « Blanche et douce colombe, aimable prisonnière », et plus loin en écho le vers 25 : « Blanche et douce brebis à la voix innocente ». Observons dans ces vers comment le sens moral et le sens physique des épithètes s'ajoutent à la métaphore, aux sonorités et au rythme pour constituer ce que Diderot appelle l'« hiéroglyphe poétique »<sup>23</sup>.

152

L'entrée « Épithète » du dictionnaire de Daire fournit un résumé commode de la critique à ce sujet. Extrayons deux séries opposées : l'épithète est *adaptée, expressive, heureuse, juste, nouvelle*, pour approuver son bon usage ; elle apparaît *déplacée, détestable, forcée, froide, inutile, ridicule, rude, superflue, vague*, pour le fouet sévère de la critique. Pourra-t-on juger ridicule une épithète dans la poésie de Chénier ? Certains pourraient sourire en lisant « Ô vers luisant lumineux<sup>24</sup> » Mais ce n'est qu'une esquisse sur le modèle du poète suisse Salomon Gessner. On pourrait également ironiser sur la « mielleuse abeille » (p. 135). En réalité la haine de l'épithète est aussi ancienne que sa louange. Deux procès principaux sont répétés le long du siècle : le procès sémantique du cliché et le procès métrique de la cheville. Les deux sont d'ailleurs liés, car on peut tomber aisément dans un truisme ou une banalité pour tourner un vers. Cela s'entend bien clairement depuis Aristote qui déclare dans le livre III de sa *Rhétorique* : « Ainsi, en poésie, l'on dira très bien "un lait blanc..." ; mais, dans le langage de la prose, les épithètes, ou sont hors de mise, ou, si elles font pléonasme,

21 « Ô délice d'amour ! et toi, molle paresse, / Vous aurez donc usé mon oisive jeunesse ! » (p. 192)

22 « Chanson de la plus haute tour », dans Arthur Rimbaud, *Œuvres complètes*, éd. André Guyaux, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2009, p. 284.

23 Diderot, *Lettre sur les sourds et muets*, éd. Marian Hobson et Simon Harvey, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2000, p. 116-117.

24 André Chénier, « Débat sur l'amour », dans *Œuvres poétiques*, éd. Georges Buisson, Orléans, Paradigme, t. II, 2010, p. 117.

trahissent l'art et rendent manifeste la présence de la poésie<sup>25</sup>. » Fénelon dénonce dans la *Lettre à l'Académie* (1714) les « épithètes cousues » et les vers « pleins d'épithètes forcées pour attraper la rime ». Antoine Houdar de La Motte regrette la « lâcheté de style » due aux épithètes<sup>26</sup>. Voltaire s'indigne dans le *Discours aux Welches* (1764) : « Que ces rimes en épithètes<sup>27</sup>, *implacables, redoutables, invincibles, terribles*, énervent la peinture de Virgile ! Que toute épithète qui n'ajoute rien au sens est puérile<sup>28</sup> ! ». Yves Le Hir, au début d'une étude consacrée à la qualification dans les *Bucoliques*, déclare : « De combien d'épithètes exsangues le vers n'est-il pas coupable<sup>29</sup> ! » et il ne se prive pas de noter toutes les facilités qu'il décèle dans la langue poétique de Chénier. Dans l'article de ses *Éléments de littérature* qu'il lui consacre, Marmontel parle de « luxe d'expression<sup>30</sup> » en faisant référence à la fameuse formule de Voltaire dans *Le Mondain* (1736) : « Le superflu, chose très nécessaire ». L'usage des épithètes représente un choix expressif et une question de goût : « Lorsqu'elles sont froides ou surabondantes, elles ressemblent à ces bracelets et à ces colliers qu'un mauvais peintre avait mis aux Grâces<sup>31</sup>. » Mais c'est aussi une question de situation : « En général, l'emploi des épithètes dépend des convenances ; et celles qui seraient placées dans la bouche du poète, ou de tel personnage dans telle situation, ne le seraient pas dans la bouche de tel, ou dans telle autre circonstance<sup>32</sup>. » *Expression, goût, convenances* : trois mots clés de la critique des épithètes pour Marmontel.

25 Aristote, *Rhétorique*, Paris, LGF, coll. « Le Livre de poche. Classique », 1991, p. 309.

26 Les deux sont cités par Sylvain Menant dans *La Chute d'Icare. La crise de la poésie française dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1981, p. 80.

27 Chénier y succombe parfois : « Il façonnait ma lèvre inhabile et peu sûre / À souffler une haleine harmonieuse et pure » (p. 132). Trois critiques sont possibles : rimes en épithètes, cheville de la coordination, pléonasme de « inhabile et peu sûr ». Mais ce petit tableau d'apprentissage de la flûte et métaphoriquement de la langue poétique n'est-il pas malgré tout très réussi ?

28 Voltaire, *Mélanges*, éd. Jacques Van Den Heuvel, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1961, p. 697.

29 Yves Le Hir, « La qualification dans les *Bucoliques* d'André Chénier », art. cit., p. 97.

30 Jean-François Marmontel, *Éléments de littérature*, éd. Sophie Le Ménahéze, Paris, Desjonquères, 2005, p. 498.

31 *Ibid.*

32 *Ibid.*, p. 499.

Soyons le Marmontel de Chénier sur quelques exemples. Si l'on trouve sous sa plume le syntagme « noir serpent » pour désigner Marat, on ne criera pas à l'originalité et on pourra parler de banalité. Les mots *grand*, *noble*, *simple* et *sublime* sont à l'évidence des épithètes on ne peut plus rebattues. Ces qualificatifs lui permettent de camper Charlotte Corday (p. 455) en accord avec la situation pathétique et avec l'image héroïque qu'il veut donner du personnage. On a presque envie de se tenir droit, tiré vers le haut par les adjectifs qui se coordonnent et se complètent dans la courbe de l'alexandrin, en lisant : « Le glaive arma ton bras, fille grande et sublime ». Les censeurs, il est vrai, auront beau jeu de noter que ces adjectifs coordonnés fournissent une cheville commode et qu'on retrouve fréquemment cette formule dans la poésie de Chénier. Dans l'ode dédiée à Charlotte Corday, le procédé est exhibé par un renforcement, souligné par la répétition d'un « et » rhétorique comme pour discrètement indiquer l'alliance noble et grecque de la simplicité et de la grandeur conforme à un certain goût antique et au modèle néoclassique de Johann Joachim Winckelmann, et qui évite les inconvénients d'un « luxe » inconvenant : « Ta douceur, ton langage et simple et magnanime. »

N'a-t-on pas là l'image de la « naïveté sublime<sup>33</sup> » ? Tout le poème se construit d'ailleurs dans l'antithèse opposant Marat, « idole vile », à Charlotte Corday, « belle héroïne ». On a l'impression que Chénier convoque toute une « compétence » poétique des collocations de type substantif + épithète pour construire son texte. Cette inflation d'épithètes plus ou moins attendues rend d'autant plus forte l'invocation finale à la Vertu, affectée de ce qu'on peut donc appeler, dans le contexte, une épithète-zéro, avec un effet analogue au fameux dernier vers des « Dernières poésies » dans l'édition Becq de Fouquières : « Toi, Vertu, pleure, si je meurs. » (p. 472).

33 André Chénier, *Essai sur les causes et les effets de la perfection et de la décadence des lettres et des arts*, dans *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 682. Chénier déclare : « la naïveté est le point de perfection de tous les arts et de chaque genre dans tous les arts. » (*Ibid.*, p. 681).

## LA RESSOURCE DE LA POÉSIE

Nous pensons que, pour Chénier, l'usage des épithètes ne renvoie pas seulement à une habileté ou à une virtuosité élocutoire, c'est aussi une ressource profonde de l'inspiration poétique dont le mécanisme apparaît dans les ébauches et les brouillons.

Lisons pour le constater *in vivo* un premier jet lacunaire noté par Georges Buisson dans son édition des *Bucoliques*<sup>34</sup> : « Ô Poésie, Nymphe aux ailes dorées, à la voix... qui habites sur les sommets de... qui voltiges dans les bocages du... ». Osera-t-on entrer dans l'inspiration d'André Chénier et trouver une épithète-adjectif pour le substantif *voix*? L'adjectif *douce* s'impose si l'on a en mémoire les « doux accents » de la « Muse pastorale » (« Épilogue », p. 144) et si l'on se rappelle la « douce voix » du cygne emblématique dans « Néère » (p. 59). Il appartient sans doute à la langue poétique commune, mais plus particulièrement à la langue propre de Chénier qui en goûte l'usage<sup>35</sup>. Sous sa plume, *doux* s'applique à l'amour (« vierge aux doux yeux »), à la musique et à la poésie (« flûte aux doux sons », p. 141), mais aussi la politique et la morale (« douce patrie », p. 20 ; « Douce Égalité », p. C). L'adjectif *doux* est si fréquent et si polyvalent qu'il peut caractériser une bonne partie de la poésie de Chénier. Il est significatif à ce sujet de commenter un choix d'édition hautement discutable. Becq de Fouquières donne comme dernier vers de « La Jeune Tarentine » :

Et le bandeau d'hymen n'orna point tes cheveux.

Georges Buisson rejette cette « version trafiquée » et donne le vers du manuscrit :

Les doux parfums n'ont point coulé sur tes cheveux.

<sup>34</sup> André Chénier, *Œuvres poétiques*, éd. cit., t. II, p. 90.

<sup>35</sup> Georges Lote note, après avoir donné une longue liste d'occurrences de *doux*, que « c'est peut-être cependant dans le choix insistant de cette épithète que se trahit d'une manière caractéristique la sensibilité d'André Chénier », cela dans son *Histoire du vers français*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, t. VII, 1992, p. 122.

C'est la première édition de mars 1801 qui propose cette « correction ». On ne peut que souscrire à la remarque esthétique d'Édouard Guitton, qui déclare que ce changement « revenait à substituer un alexandrin rigide de type néo-antique, voire néo-classique, à un alexandrin berceur et voluptueux d'où émanait le sensualisme de l'époque Louis XVI<sup>36</sup>. » On ajoutera quelques remarques concernant l'usage de l'épithète *doux*. D'abord, elle n'est pas répertoriée dans le dictionnaire de Daire pour orner le substantif *parfum*. Ensuite, elle entre dans un vaste paradigme que nous avons déjà évoqué. Enfin, dans le poème lui-même, elle se situe dans une série de collocations épithétiques : « beau corps », « belles Néréides », « monstres dévorants »... , et surtout elle fait écho aux « doux alcyons » qui sont invoqués au début du poème. On ne commentera pas l'effet rythmique et phonique d'un vers dont l'hémistiche enjambant<sup>37</sup> contribue à la douceur pathétique. L'usage esthétique de l'épithète se comprend dans une référence paradigmatique et dans une disposition syntagmatique. Le petit mot *doux* appartient à tous les poètes. La spécificité de Chénier tient non seulement à une haute fréquence lexicométrique de cette épithète, mais encore à son orchestration en écho.

Il y a bien sûr d'autres épithètes possibles pour la *voix* poétique. Dans la deuxième strophe du *Jeu de Paume*, la poésie apparaît comme une « belle vierge à la touchante voix » (p. XCVI). Quoi qu'il en soit, nous pouvons reprendre le même exemple pour montrer, s'il est besoin, combien la poésie de Chénier est tributaire d'un élan où l'épithète, et même ici l'épithète dans l'épithète, offre une ressource fondamentale. Le poète invoque d'abord la Poésie « substantive » pour immédiatement la caractériser en cascades, c'est-à-dire déployer, déplier ses traits définitoires : « Nymphé aux ailes dorées » est l'épithète de poésie, « aux ailes dorées » est l'épithète de « Nymphé », « dorées » est l'épithète des « ailes ». Les relatives, explicatives, continuent ce dépliement épithétique. On a pu distinguer l'épithète de nature et l'épithète de circonstance.

36 Édouard Guitton, *Physionomie(s) d'André Chénier*, Orléans, Paradigme, 2005, p. 195.

37 Il s'agit de l'enjambement dit interne. L'accent à la césure tombe sur « point » et « coulé » appartient au deuxième hémistiche.

On peut considérer qu'ils s'enchaînent dans la description précédente, du plus nécessaire au plus conjoncturel.

Dans l'apostrophe, sans article, et avec la majuscule de l'allégorie, s'impose souvent une épithète de nature : « Ô jeune et divine Poésie » (p. XCV). On peut suivre dans la reconstitution des *Bucoliques* qu'opère l'édition de Georges Buisson l'élaboration d'une figure de la « jeune poésie » que l'on peut relier à Bacchus, « Viens, ô divin Bacchus, ô jeune Thyonée » (p. 120), et à Apollon, « dieu jeune et triomphant » (p. 48), « dieux toujours adolescents... » (p. 123). C'est la « Vierge au visage blanc, la jeune Poésie<sup>38</sup> » ou encore « Ma muse jeune et fraîche, amante des fontaines<sup>39</sup> ». Le culte antique que Chénier voue à la poésie se cristallise en épithètes. Cela fonctionne un peu comme s'il y avait trois phases essentielles et continues dans le mouvement poétique, geste mental qui demande un « temps opératif » comme dans le psychomécanisme de la grammaire guillaumienne : « Ô Poésie », l'apostrophe qui nomme et fait surgir une « substance », « Ô Poésie, Nymphé... », l'épithète « à droite », qui dévoile les traits essentiels, « Ô jeune et divine Poésie », l'épithète « à gauche », qui constitue et fige l'allégorie. Cette dernière, devenue notoire, peut apparaître au début du premier poème publié du vivant du poète, *Le Jeu de paume*, comme une « sirène » descendant dans l'arène de la Révolution. Chénier a conscience de ce travail poétique. On peut lire en effet une note du poète dans l'édition de Georges Buisson des *Bucoliques* :

Personnifier avec des épithètes et des attributs neufs et convenables : la jeunesse, la vieillesse, les Saisons, l'année, le temps, les heures, le jour, la nuit, le matin, l'aurore, le midi, le soir, la ruse, la tristesse (in Δ. La pensée aux mille couleurs), la timidité, la pudeur, le baiser, le rire à la voix... habitant sur les lèvres... l'inspiration poétique qui habite les lieux faits de telle et telle manière (l'invoquer)<sup>40</sup>.

38 André Chénier, « La Jeune Poésie, 3 », dans *Œuvres poétiques*, éd. cit., t. II, p. 40.

39 André Chénier, « La Stèle retrouvée, 2 », *ibid.*, p. 58.

40 *ibid.*, p. 42.

L'invocation d'Apollon, abondamment épithétique sur le modèle antique, au début de « L'Aveugle<sup>41</sup> » et du « Jeune Malade », relève de ce geste essentiel à la poésie de Chénier. L'appel « Ô Sminthée-Apollon » (p. 5), calque directement issu de l'*Illiade* (I, 37-39, prière du prêtre Chrysès), représente un pôle de l'épithète où, grecque, savante, spécifique, elle s'assimile au nom propre, ici antéposée comme une sorte de prénom, mais riche d'une sonorité et d'un sens et pas seulement d'une référence, même si ce sens n'est accessible qu'aux érudits (Sminthée signifie « tueur de rats ») tandis que l'adresse « Ô divin Bacchus » représente l'autre pôle, où, commune, générique, banale, l'épithète est presque inutile. La distinction entre « épithètes de caractère » applicables aux noms propres et « épithètes de nature » destinées aux noms communs<sup>42</sup> est pertinente pour la poésie de Chénier. La première correspond à la ressource fondamentale de sa poésie, que l'on peut nommer l'épithète-invocation, la deuxième est l'épithète-tableau.

Nous avons considéré jusque-là l'épithète à travers la métaphore du « coup de pinceau ». C'est une ressource fondamentale de l'*ut pictura poesis*. Mais sa connaissance de la langue grecque pousse Chénier à aller plus loin. Dans son *Essai* inachevé déjà cité sur les causes et les effets de la perfection et de la décadence des lettres et des arts, on peut lire la note suivante : « Langue grecque... beaucoup d'épithètes y sont des tableaux tout entiers, comme αἰγίλιπην ἠλίδατον<sup>43</sup> ». Cette remarque peut être rapprochée d'une réflexion sur les épithètes proposée par La Motte, ennemi des vers et des Anciens, dans son *Discours sur la poésie en général et sur l'ode en particulier* (1707) : « Elles sont aux bons auteurs un moyen de force et de précision. En effet, rien n'abrège tant le discours et ne multiplie tant le sens qu'une épithète bien choisie : elle tient lieu presque toujours d'une phrase entière, elle fait une

41 Le poème « L'Aveugle » peut être considéré comme une grande épithète développée qui ne nomme son substantif qu'à la fin du dernier vers : Homère (p. 25). Cet effet est permis par la figure de l'antonomase.

42 Voir Dominique Maingueneau, *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 105.

43 André Chénier, *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 646. Traduction des épithètes : « inaccessible même aux chèvres » et « impossible à escalader ».

impression vive et inattendue<sup>44</sup>. » Chénier cherche et travaille ses épithètes dans la traduction, dans l'adaptation, dans l'amplification<sup>45</sup>. À partir d'une transposition de Méléagre, il obtient le portrait suivant de la « Persuasion » : « La Persuasion aux lèvres embaumées.<sup>46</sup> » Il a varié ailleurs l'épithète « homérique » consacrée à la même allégorie : « La Persuasion, Nymphé aux ailes de rose<sup>47</sup> ». Des vers entiers comme : Et la blanche brebis de laine appesantie (p. 113), constituent des essais d'épithètes-tableaux. Un tableautin comme « Les Colombes » (p. 107), dans son raffinement délicatement sensuel, peut être cité comme parangon de l'idylle noble et élégante<sup>48</sup>. On trouve une note dans les *Bucoliques* qui éclaire le travail de Chénier sur ce point : « Il faut y parler d'un grand nombre d'arbres et de végétaux avec des circonstances, des peintures, des épithètes caractéristiques et brillantes<sup>49</sup>. » Ce programme encyclopédique n'a certainement pas été réalisé, mais il montre un projet de Chénier qui ne concerne pas seulement les végétaux. Il faudrait sans doute préciser ce que sont des « épithètes caractéristiques et brillantes ». Mais, dans notre corpus, on peut rattacher à cette ambition toutes les manières d'ajouter, voire de multiplier les épithètes pour faire tableau : la coordination, l'emboîtement, l'accumulation. La coordination offre de multiples occurrences avec souvent un sentiment de redondance et de cheville (« L'antique et naïve beauté », p. 433 ; « jeune et fraîche », p. 134 ; « gauche et lourd », p. 435) et parfois une surprise significative (« lâche et hardie », p. CXIV ; « peuple vieux et nouveau », p. CIX). L'emboîtement est rare mais très intéressant : « ta vieille inconsolable mère<sup>50</sup> » (p. 51). L'accumulation est fréquente. Dès qu'il a y plus d'une

44 Houdar de La Motte, *Discours sur la poésie en général, et sur l'ode en particulier*, dans *Œuvres*, Paris, Prault l'aîné, 1754, t. I, p. 39. Cité par Sylvain Menant dans *La chute d'Icare*, op. cit., p. 80.

45 L'épithète est un des moyens efficaces de l'amplification. Chénier a obtenu un prix « d'amplification française » au Concours général en 1778.

46 André Chénier, « Exaltations juvéniles », dans *Œuvres poétiques*, éd. cit., t. II, p. 96.

47 « L'Initiation amoureuse », *ibid.*, p. 83.

48 Ce sont les deux épithètes que Marmontel donne à l'idylle en la distinguant de l'églogue (*Éléments de littérature*, éd. cit., p. 632).

49 André Chénier, *Œuvres poétiques*, t. II, éd. cit., p. 72.

50 Becq de Fouquières parle d'accumulation dans sa note. Il fait référence à Pierre de Ronsard et à Clément Marot, tout en notant que l'usage de Chénier est plus sobre. Nous préférons dire emboîtement dans la mesure où le long adjectif *inconsolable*

épithète, un sentiment d'accumulation peut apparaître. Une formule se répète avec l'adjectif *long*: « longues tresses blondes » (p. 135), « longs crins radieux » (p. CIV), « longs cheveux épars » (p. 121), « longs anneaux mobiles » (p. 125), « longs cercles hideux » (p. 440), « longs corridors sombres » (p. 467). Ce binôme épithétique concerne surtout deux images fortes et antithétiques: les cheveux et les serpents. Il faut aussi signaler un effet d'accumulation d'épithètes remarquable dans un passage où l'on commente souvent le rejet audacieux entre deux strophes de l'ode (p. CVI):

Et de ces grands tombeaux, la belle Liberté  
Altière, étincelante, armée,

160

## XII

Sort. [...]

Cette disposition permet de varier les accents et le rythme alors que dans d'autres contextes l'épithète sert souvent à des effets de parallélisme et de chiasme:

Tes arbres innocents n'ont point d'ombre mortelle (p. 439)  
Corvée, impôts rongeurs, tributs, taxes pesantes (p. 443)  
Contre les noirs Pythons et les hydres fangeuses (p. 454)

La troisième ressource fondamentale, c'est ce qu'on appellera volontiers l'épithète-émotion. Marmontel déclare que l'épithète est moins adaptée au pathos: « Il ne faut donc pas être surpris si la poésie dramatique, et singulièrement la poésie pathétique, admet moins d'*épithètes* que la poésie épique et que la poésie lyrique.<sup>51</sup> » La passion « rebute les mots de pure ostentation<sup>52</sup> ». Il nous semble que l'art de Chénier répond à cette analyse pour peu qu'on la précise. Entendons-nous bien: l'épithète est toujours bien présente, comme on l'a vu dans « À Charlotte Corday »,

---

vient s'intégrer au syntagme « vieille mère ». Il s'agit ici d'une vieille mère qui est inconsolable et non d'une inconsolable mère qui est vieille. *Inconsolable* possède un poids prédicatif.

<sup>51</sup> Marmontel, *Éléments de littérature*, éd. cit., p. 500.

<sup>52</sup> *Ibid.*

mais elle se met parfois en sourdine pour laisser passer l'effet pathétique. Prenons un extrait de « La Jeune Captive » où l'inspiration pastorale rencontre la réalité révolutionnaire :

Ô mort ! tu peux attendre ; éloigne, éloigne-toi ;  
Va consoler les cœurs que la honte, l'effroi,  
Le pâle désespoir dévore.  
Pour moi Palès encore a des asiles verts,  
Les Amours des baisers, les Muses des concerts ;  
Je ne veux point mourir encore.

Le poète fait parler un personnage, comme au théâtre. La tension émotionnelle est forte, les épithètes sont présentes, mais rares, convenues, discrètes. Le désespoir « récupère » si l'on peut dire la pâleur associée la mort. La déesse Palès propose ses « asiles verts », épithète de nature postposée. Le tableau s'estompe dans le pathétique. Le mot *mort* abandonne ses épithètes dans les derniers vers, comme le mot *vertu* : « Vienne, vienne la mort ! Que la mort me délivre ! » (p. 469).

Quand le poète condamné prend à son tour la parole, le doux Chénier se transforme en poète vengeur qui sait utiliser le « belliqueux iambe » (p. 454), qui signe Archiloque Mastigophore<sup>53</sup>, c'est-à-dire le « porteur de fouet », et qui explique ses « pieuses morsures » (p. 454) à la fin de l'ode « À Byzance ». De la pastorale à la guillotine, l'épithète-émotion se retrouve dans le genre satirique, dans la rhétorique de la dénonciation et dans la poésie de combat. Il s'agit d'abord de l'épithète prise et retournée dans la rhétorique de l'ironie qui peut-être railleuse ou pathétique. S'il y a une poésie divine dans *Le Jeu de paume*, les « divins triomphes » de l'*Hymne aux Suisses de Châteauvieux* sont à lire par antiphrase. De même le « peuple souverain » (p. CXII) apostrophé et appelé à la sagesse politique dans *Le Jeu de paume* s'oppose au « peuple-roi » (p. 468) des derniers vers devenu pour le poète tyran et monstre dévorant. Le David « roi du savant pinceau » (p. XCV) se transforme en « stupide David qu'autrefois j'ai chanté » (p. 453). Des épithètes peuvent servir à suivre l'évolution politique de Chénier. La Révolution, au début et à la fin,

53 André Chénier, *Iambes*, II, dans *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 189.

c'est aussi un renversement des épithètes<sup>54</sup>. On a pu sentir comme une anticipation du Victor Hugo des *Châtiments* dans la poésie violente de la fin. Quand on lit une expression comme « Cent orateurs bourreaux » (p. CXII), ou comme « Ces bourreaux barbouilleurs de lois » (p. 471, notons que *bourreaux* est épithète, puis substantif), on constate que l'épithète nominale (comme d'ailleurs dans « peuple-roi ») ne fournit pas un moyen d'augmenter l'expression, d'allonger, d'amplifier, mais qu'elle donne au contraire une manière de condenser le discours poétique et politique.

162

« Dans les tragédies grecques, tout intéressait les Grecs... ; une épithète flatteuse donnée à une ville, le seul nom de cette ville, faisait venir les larmes aux yeux de celui qui y était né ou qui y avait été élevé, ou qui y avait aimé<sup>55</sup>. » Force antique de l'épithète ! Pour Chénier, elle n'est pas seulement ornementale. Elle apparaît fondamentale dans l'invocation, dans la description et même dans l'émotion. S'il faut à tout prix chercher une originalité, c'est éventuellement dans l'articulation de ces trois usages qu'on peut la trouver. Peut-être que l'analyse de ces usages permet quelque peu de « sauver<sup>56</sup> » les épithètes des conventions « froides » qu'elles reflètent souvent. Car une épithète, même conventionnelle, bien « placée », peut produire un bel effet. La langue poétique que Chénier emploie est celle de ses contemporains. Il en partage les ressources et les limites. C'est son discours en situation qui se distingue. On voit que dans le contexte d'une poésie antiquisante qui invoque Apollon, l'épithète a quelque chose d'essentiel et d'éternel, tandis que

---

54 Dans un article du *Journal de Paris* du 27 avril 1792, Chénier critique la langue révolutionnaire qui retourne l'application des mots en fonction de la polémique : « mais ces messieurs se sont promis d'altérer toute la langue, comme ils ont déjà perverti le sens des mots *patriotisme, civisme, liberté, égalité, république*, etc. ; et, dans leur nouveau jargon un ouvrage est *infâme* lorsqu'il dévoile des *infamies*. » (« Sur les sociétés patriotiques », dans *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 306). Voir aussi à ce propos Jean M. Goulemot et Jean-Jacques Tatin-Gourier, *André Chénier. Poésie et politique*, Paris, Minerve, 2005, p. 68.

55 André Chénier, *Essai sur les causes et les effets de la perfection et de la décadence des lettres et des arts*, dans *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 653.

56 On sait qu'à l'époque classique, une épithète ennoblissante pouvait faire « passer » en poésie un substantif « bas ». Pourquoi une épithète banale ou convenue ne pourrait-elle pas être « sauvée » par un discours poétique dense ?

dans la satire à l'époque révolutionnaire, l'épithète a quelque chose de circonstanciel et de temporel. En réalité ce n'est pas l'usage des épithètes qui fait le poème, c'est la construction du poème qui détermine la portée des épithètes.



## BIBLIOGRAPHIE

### CHRÉTIEN DE TROYES

#### Édition de référence

*Le Chevalier au Lion*, éd. et trad. Corinne Pierreville, Paris, Champion, coll. « Champion classique. Moyen Âge », 2016.

#### Autres éditions et œuvres de Chrétien de Troyes citées

*Le Chevalier au Lion*, éd. et trad. Claude Buridant et Jean Trotin, Paris, Champion, coll. « Traductions », 1982.

*Érec et Énide*, éd. Mario Roques, Paris, Champion, coll. « Classiques français du Moyen Âge », 1990.

*Œuvres complètes*, éd. dirigée par Daniel Poirion, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1994.

#### Études critiques

ANDRIEUX-REIX, Nelly, *Ancien Français : fiches de vocabulaire*, Paris, PUF, coll. « Études littéraires », 1987.

AUERBACH, Erich, *Figura* [1944], Paris, Macula, 1993.

BAKHTINE, Mihail, *Esthétique et théorie du roman*, trad. Daria Olivier, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1987.

BAUMGARTNER, Emmanuèle, *Le Récit médiéval, XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Hachette, coll. « Contours littéraires », 1995.

BOUTET, Dominique, *Charlemagne et Arthur ou le Roi imaginaire*, Paris, Champion, 1992.

BURIDANT, Claude, « Les binômes synonymiques : esquisse d'une histoire des couples de synonymes du Moyen Âge au XVII<sup>e</sup> siècle », *Bulletin du Centre d'analyse du discours*, 4, « Synonymies », 1980, p. 5-79.

- BUSBY, Keith *et al.* (dir.), *Les Manuscrits de Chrétien de Troyes*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 1993, 2 vol.
- CASAGRANDE, Carla, VECCHIO, Silvana, *Les Péchés de la langue. Discipline et éthique de la parole dans la culture médiévale*, Paris, Éditions du Cerf, 1991.
- COLBY, Alice M., *The Portrait in Twelfth-Century French Literature: An example of the Stylistic Originality of Chrétien de Troyes*, Genève, Droz, 1965.
- DENOYELLE, Corinne, *Poétique du dialogue médiéval*, Rennes, PUR, 2010.  
*Dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes*, <http://www.atilf.fr/dect/>.
- DUBOST, Francis, *Aspects fantastiques de la littérature narrative médiévale (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles). L'Autre, L'Ailleurs, L'Autrefois*, Paris, Champion, 1991, 2 vol.
- DUFOURNET, Jean (dir.), « *Le Chevalier au lion* » de Chrétien de Troyes : *approches d'un chef-d'œuvre*, Paris, Champion, 1988.
- ECO, Umberto, *Art et beauté dans l'esthétique médiévale*, trad. Maurice Javion, Paris, LGF, coll. « Biblio essais », 1997.
- FRAPPIER, Jean, *Étude sur « Yvain ou le Chevalier au Lion »*, Paris, SEDES, 1969.
- FRITZ, Jean-Marie, Introduction à Chrétien de Troyes, *Romans*, éd. dirigée par Michel Zink, Paris, LGF, coll. « La Pochothèque », 1994.
- GAUWARD, Claude, *Violence et ordre public au Moyen Âge*, Paris, Picard, 2005.
- GIRARD, René, « Amour et Haine dans *Yvain* », dans Hubert Heckmann et Nicolas Lenoir (dir.), *Mimétisme, violence, sacré. Approche anthropologique de la littérature narrative médiévale*, Orléans, Paradigme, 2012, p. 7-27.
- GRÉSILLON, Almuth, MAINGUENEAU, Dominique, « Polyphonie, proverbe et détournement, ou Un proverbe peut en cacher un autre », *Langages*, 73, « Les plans d'énonciation », mars 1984, p. 112-125.
- GUERREAU-JALABERT, Anita, « Fées et chevalerie. Observations sur le sens social d'un thème dit merveilleux », dans [coll.], *Miracles, prodiges et merveilles au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p. 133-150.
- , « Parole/parabole. La parole dans les langues romanes : analyse d'un champ lexical et sémantique », dans Rosa Maria Dessì et Michel Lauwers (dir.), *La Parole du prédicateur (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Nice, Centre d'études médiévales de l'université de Nice Sophia-Antipolis, 1997, p. 311-339.
- , « Le cerf et l'épervier dans la structure du prologue d'*Érec* », dans Agostino Paravicini Bagliani et Baudouin Van den Abele (dir.), *La Chasse au Moyen Âge : société, traités, symboles*, Turnhout, Brepols, 2000, p. 203-219.

- , « *Aimer de fin cuer*: le cœur dans la thématique courtoise », *Micrologus. Natura, Scienze e Societa Medievali*, 11, « Il cuore », 2003, p. 343-371.
- , « Le temps des créations (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle) », dans *Histoire culturelle de la France*, t. I, *Le Moyen Âge*, dir. Michel Sot, Jean-Patrice Boudet et Anita Guerreau-Jalabert, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points histoire », 2005.
- HERSCHBERG PIERROT, Anne, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, 2003.
- HILKA, Alfons, *Die direkte Rede als stilistisches Kunstmittel in den Romanen des Chrestien de Troyes* [1903], Genève, Slatkine Reprints, 1979.
- HUNT, Tony, « Tradition and Originality in the Prologues of Chrestien de Troyes », *Forum for Modern Language Studies*, 8/1, 1972, p. 320-344.
- LOGNA-PRAT, Dominique, « Continence et virginité dans la conception clunisienne de l'ordre du monde autour de l'an mil », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, n° 1, 1985, p. 127-146.
- JAEGER, C. Stephen, *The Origins of Courtliness. Civilizing trends and the formation on courtly ideals, 939-1210*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1985.
- JAMES-RAOUL, Danièle, *Chrétien de Troyes, la griffe d'un style*, Paris, Champion, 2007.
- , « Vers une poétique du romanesque : *Érec* et *Énide* (v. 1085-3002), éléments de style », dans Florence Mercier-Leca et Valérie Raby (dir.), *Styles, genres, auteurs*, 9. *Chrétien de Troyes, Ronsard, Fénelon, Marivaux, Rimbaud, Beckett*, Paris, PUPS, 2010.
- JOUVE, Vincent, *Poétique des valeurs*, Paris, PUF, 2001.
- KANTOROWICZ, Ernst, *L'Empereur Frédéric II* [1927], dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2000.
- KELLY, Douglas, « La conjointure de l'anomalie et du stéréotype: un modèle de l'invention dans les romans arthuriens en vers », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 14, 2007, p. 25-39.
- KÖHLER, Erich, *L'Aventure chevaleresque. Idéal et réalité dans le roman courtois. Études sur la forme des plus anciens poèmes d'Arthur et du Graal*, Paris, Gallimard, 1974.
- LE GOFF, Jacques, *L'Imaginaire médiéval*, Paris, Gallimard, 1985.
- LESIEUR, Thierry, *Devenir fou pour être sage. Construction d'une raison chrétienne à l'aube de la réforme grégorienne*, Turnhout, Brepols, 2003.

- Lettres d'Abélard et Héloïse*, éd. et trad. Éric Hicks et Thérèse Moreau, Paris, LGF, coll. « Lettres gothiques », 2007.
- MARNETTE, Sophie, *Narrateur et points de vue dans la littérature médiévale. Une approche linguistique*, Bern, Peter Lang, 1998, p. 29-38.
- MÉLA, Charles, *La Reine et le Graal. La conjointure dans les romans du Graal, de Chrétien de Troyes au Livre de Lancelot*, Paris, Éditions du Seuil, 1984.
- MOLINIÉ, Georges, « Problématique de la répétition », *Langue française*, 101, « Les figures de rhétorique et leur actualité en linguistique », 1994/1, p. 102-111.
- , *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, LGF, coll. « Les usuels de poche », 1996.
- OLLIER, Marie-Louise, *Lexique et concordance de Chrétien de Troyes d'après la copie de Guiot avec introduction, index et rimaire*, Traitement informatique par Serge Lusignan, Charles Doutrelepon et Bernard Derval, Montréal/Paris, Presses de l'université de Montréal/Vrin, 1986.
- , *La Forme du sens. Textes narratifs des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Études littéraires et linguistiques*, Orléans, Paradigme, 2000.
- PARISSE, Michel, « La conscience chrétienne des nobles aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », dans [coll.], *La cristianità dei secoli XI e XII in Occidente: coscienza e struttura di una società*, Milano, Vita e pensiero, 1983, p. 259-280.
- PERRET, Michèle, « Proverbes et sentences : la fonction idéologique dans *Le Bel Inconnu* de Renaud de Beaujeu », dans Dominique Boutet et al. (dir.), *Plaisit vos oïr bone cançon vallant? Mélanges de langue et de littérature offerts à François Suard*, Villeneuve-d'Ascq, Université Charles-de-Gaulle, 1999, p. 691-701.
- POIRION, Daniel, *Le Merveilleux dans la littérature française du Moyen Âge*, Paris, PUF, 1982.
- RASTIER, François, « Action et récit », *Raisons pratiques*, 10, 1999, p. 173-198, repris et revu dans *Texto! Textes et cultures*, 19/3, 2017, p. 1-29.
- RIBARD, Jacques, « Les romans de Chrétien de Troyes sont-ils allégoriques ? », repris dans Denis Hüe (dir.), *Polyphonie du Graal*, Orléans, Paradigme, 1998.
- RICŒUR, Paul, *Temps et récit*, 1, *L'Intrigue et le récit historique*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points essais », 1983.
- STANESCO, Michel, ZINK, Michel, *Histoire européenne du roman médiéval. Esquisse et perspectives*, Paris, PUF, 1992.
- TILLIETTE, Jean-Yves, « La *descriptio Helenae* dans la poésie latine du XII<sup>e</sup> siècle », *Bien dire et bien apprendre*, 11, 1993, p. 419-432.

–, compte rendu de « Francine Mora-Lebrun, *L'Énéide médiévale et la chanson de geste*, Nouvelle bibliothèque médiévale, 23, 1994 et *L'“Énéide” médiévale et la naissance du roman*, coll. Perspectives littéraires, 1994 », *Romania*, 453-454, 1996, p. 265-275.

VALETTE, Jean-René, *La Poétique du merveilleux dans le Lancelot propre*, Paris, Champion, 1998.

VISING, Johan, « Les débuts du style français », dans *Recueil de mémoires philologiques présentés à Gaston Paris par ses élèves suédois*, Stockholm, L'Imprimerie centrale, 1889.

WOLEDGE, Brian, *Commentaire sur « Yvain [Le Chevalier au Lion] » de Chrétien de Troyes, I, vv. 1-3411*, Genève, Droz, 1986.

## FRANÇOIS RABELAIS

### Édition de référence

*Gargantua*, éd. Mireille Huchon, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2007.

### Autres œuvres citées

ÉRASME, *Œuvres choisies*, éd. Jacques Chomarat, Paris, LGF, coll. « Le livre de poche classique », 1991.

### Études critiques

BARRAL, Marcel, *L'Imparfait du subjonctif: étude sur l'emploi et la concordance des temps du subjonctif*, Paris, A. et J. Picard, 1980.

BERLAN, Françoise, « Principe d'équivalence et binarité dans la harangue d'Ulrich Gallet à Picrochole », *L'Information grammaticale*, 41, mars 1989, p. 32-38.

BOWEN, Barbara, « Janotus de Bragmardo in the limelight (*Gargantua*, ch. 19) », *The French Review*, LXXII/2, 1998, p. 229-237.

BRAULT, Gerard, « The Significance of Eudemon's Praise of Gargantua », *Kentucky Romance Quarterly*, XVIII, 1971, p. 310.

BRUNOT, Ferdinand, *La Pensée et la langue*, Paris, Masson et C<sup>ie</sup>, 1953.

CHOMARAT, Jacques, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, Paris, Les Belles Lettres, 1981.

- COHEN, Paul, « Langues et pouvoirs politiques en France sous l'Ancien Régime », dans Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen, *L'Introuvable Unité du français. Contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XIX<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Laval, Presses de l'université Laval, 2012, p. 126-141.
- COMBETTES, Bernard, MONSONEGO, Simone, « Un moment de la constitution du système de l'hypothèse en français, XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles », *Verbum*, 6/3, 1983, p. 221-240.
- CONFORTI, Marielle, *Le Subjonctif en français préclassique. Étude morphosyntaxique, 1539-1637*, thèse, université Paris-Sorbonne, dir. Olivier Soutet, 2014.
- COUROUAU, Jean-François, *Et non autrement. Marginalisation et résistance des langues de France (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Genève, Droz, 2012.
- DEFAUX, Gérard, *Pantagruel et les sophistes*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1973.
- DEMAIZIÈRE, Colette, « Le subjonctif dans les commentaires de Monluc », *L'Information grammaticale*, 74, juin 1997, p. 57-60.
- DEMERSON, Guy, *L'Esthétique de Rabelais*, Paris, SEDES, 1996.
- DENIS, Delphine, SANCIER-CHÂTEAU, Anne, *Grammaire du français*, Paris, LGF, coll. « Les usuels de poche », 1994.
- DUBOIS, Jacques, dit Sylvius, *Grammaire latino-française. Introduction à la langue française suivie d'une grammaire (1531)*, trad. et notes de Colette Demaizière, Paris, Champion, 1998.
- FABRI, Pierre, *Le Grand et Vray Art de pleine rhétorique, utile, proffitable, et nécessaire : a toutes gens qui desirent a bien elegantement parler et escrire*, Paris, Jean Longis, 1532.
- FRAGONARD, Marie-Madeleine, KOTLER, Éliane, *Introduction à la langue du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nathan, coll. « 128 », 1994.
- GONDRET, Pierre, « Cuidier, penser et croire, chez Calvin », *Le Français préclassique, 1500-1650*, 6, 1999, p. 51-57.
- GOUGENHEIM, Georges, *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Picard, 1984.
- GROSS, Gaston, *Les Expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*, Gap, Ophrys, 1996.
- GUILLAUME, Gustave, *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Champion, 1929.

- HUCHON, Mireille, *Rabelais grammairien, de l'histoire du texte aux problèmes d'authenticité*, Genève, Droz, 1981.
- , « Le “language” de frère Jean dans *Gargantua* », *L'Information grammaticale*, 41, mars 1989, p. 28-31.
- , *Rabelais*, Paris, Gallimard, 2011.
- , « Rabelais allégoriste », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2012/2, p. 277-290.
- JOLY, Geneviève, *L'Ancien français*, Paris, Belin, 2004.
- LA CHARITÉ, Claude, *La Rhétorique épistolaire de Rabelais*, Québec, Nota bene, 2003.
- LALAIRE, Louis, *La Variation modale dans les subordonnées à temps fini du français moderne: approche syntaxique*, Berne, Lang, 1998.
- LARDON, Sabine, THOMINE, Marie-Claire, *Grammaire du français de la Renaissance: étude morphosyntaxique*, Paris, Garnier, 2009.
- LECOINTE, Jean, *L'Idéal et la Différence. La perception de la personnalité littéraire à la Renaissance*, Genève, Droz, 1993.
- LEEMAN-BOUIX, Danielle, *Grammaire du verbe français, des formes au sens: modes, aspects, temps, auxiliaires*, Paris, Armand Colin, coll. « Fac. linguistique », 2005.
- LORIAN, Alexandre, « Journaux et chroniques 1450-1525: quelques aspects de la subordination », communication au colloque *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale en moyen français*, publ. par Marc Wilmet, Bruxelles, VUB, 1979, p. 257-292.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane, *La Langue française aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Armand Colin, coll. « Fac. linguistique », 2005.
- MARTIN, Robert, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, coll. « Linguistique nouvelle », 1983 (2<sup>e</sup> éd 1992).
- MÉLANCHTHON, Philippe, *Elementorum rhetorices libri duo*, Parisiis, apud Simonem Colinaeum, 1532.
- [MENOT, Michel], *Sermons choisis de Michel Menot*, éd. J. Nève, Paris, E. Champion, 1924.
- MILLET, Olivier, *Calvin et la dynamique de la parole. Étude de rhétorique réformée*, Paris, Champion, 1992.
- MOIGNET, Gérard, *Essai sur le mode subjonctif, en latin postclassique et en ancien français*, Paris, PUF, 1959, 2 vol.

- MOREL, Marie-Annick, *Étude sur les moyens grammaticaux et lexicaux propres à exprimer une concession en français contemporain*, thèse d'État, Université de Paris 3, 1980.
- MORIN, Yves Charles, « L'imaginaire norme de prononciation aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », dans Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen, *L'Introuvable Unité du français. Contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XIX<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Laval, Presses de l'université Laval, 2012, p. 145-226.
- MORTUREUX, Marie-Françoise « Figement lexical et lexicalisation », *Cahiers de lexicologie*, 82, 2003, p. 11-22.
- LOUDIN, Antoine, *Grammaire française rapportée au langage du temps*, réimpression des éditions de Paris, 1632 et 1640, Genève, Slatkine Reprints, 1972.
- PALSGRAVE, John, *L'Éclaircissement de la langue française (1530)*, texte anglais original, trad. et notes de Susan Baddeley, Paris, Champion, 2003.
- SOUTET, Olivier, *La Concession dans la phrase complexe en français, des origines au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1992.
- , *Études d'ancien et moyen français*, Paris, PUF, 1992.
- , *Le Subjonctif en français*, Paris, Ophrys, 2002.
- , « Proposition pour une systématique historique des évolutions morphologiques ; l'exemple du subjonctif français au XVI<sup>e</sup> siècle », *L'Information grammaticale*, 74, juin 2007, p. 39-42.
- THOMINE, Marie-Claire, « "Un mélange de trop mauvais accord ?" La harangue dans les récits de Rabelais. L'exemple de *Gargantua* », *Études rabelaisiennes*, 2017, p. 101-116.
- THUASNE, Louis, *Rabelais et Villon*, Paris, Champion, 1969.
- VAUGELAS, Claude Fabre de, *Remarques sur la langue française [1647]*, éd. Zygmund Marzys, Genève, Droz, 2009.
- WAGNER, Robert Léon, *Les Phrases hypothétiques commençant par « si » dans la langue française, des origines à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1939.
- WUNDERLI, Peter, *Die Teilaktualisierung des Verbalgeschehens (Subjonctif) im Mittel-französischen*, Tübingen, M. Niemeyer, 1970.

## JEAN RACINE

### Édition de référence

*Athalie*, éd. Georges Forestier, Paris, Gallimard, coll. « Folio théâtre », 2001.

### Autres éditions et œuvres de Racine citées

*Théâtre complet*, éd. Jean Rohou, Paris, LGF, coll. « La Pochothèque », 1998.

### Études critiques

BEAUZÉE, Nicolas, MARMONTEL, Jean-François (dir.), *Encyclopédie méthodique. Grammaire et littérature*, Paris/Liège, Panckoucke/Plomteux, 1782-1786, 3 vol.

BUFFIER, Claude, *Grammaire française*, Paris, N. Le Clerc et al., 1709.

CHIFLET, Laurent, *Essai d'une parfaite grammaire de la langue française*, Cologne, Pierre Le Grand, 1680 [6<sup>e</sup> éd.].

FONTANIER, Pierre, *Les Figures du discours* [1821-1830], Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1977.

GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle, *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF, 1994.

GHEERAERT, Tony, « Racine prophète sublime », *La Licorne*, 50, « Racine poète », 1999, p. 75-92.

GROS DE GASQUET, Julia et al., « *Esther* » et « *Athalie* » de Racine, Neuilly, Atlante, 2004.

JONASSON, Kerstin, *Le Nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1994.

KLEIBER, Georges, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck, 1981.

–, « Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après », dans Michèle Noailly (dir.), *Nom propre et nomination*, Paris, Klincksieck, 1995.

LAURENT, Nicolas, « L'énonciation du nom propre dans *Athalie* de Racine », *L'Information grammaticale*, 100, janvier 2004, p. 44-48.

–, *La Part réelle du langage. Essai sur le système du nom propre*, Paris, Champion, 2016.

LEROY, Sarah, Présentation de *Langue française*, 146, « Noms propres : la modification », 2005/2, p. 3-8.

LESCLACHE, Louis de, *Traité de l'orthographe*, Paris, Pierre Promé, 1669.

- MAUPAS, Charles, *Grammaire et syntaxe française*, Rouen, Jacques Cailloué, 1638 [3<sup>e</sup> éd.].
- OUDIN, Antoine, *Grammaire française rapportée au langage du temps*, Paris, Antoine de Sommerville, 1640 [2<sup>e</sup> éd.].
- PASCHOUD, Adrien, « *Athalie* (1690) de Racine à la lumière des sources hébraïques et grecques : la lutte des sacralités », *Études de lettres*, 2010/1-2, « Tradition classique », p. 189-204.
- RÉGNIER-DESMARAIS, François-Séraphin, *Traité de la grammaire française*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1706.
- SIBLOT, Paul, « Sur le seuil du nom propre », dans Teddy Arnavielle et Jeanne-Marie Barbéris (dir.), *Hommages à Paul Fabre*, Montpellier, Université Paul Valéry-Montpellier III, département des Sciences du langage, 1997, p. 175-186.
- SPILLEBOUT, Gabriel, *Le Vocabulaire biblique dans les tragédies sacrées de Racine*, Genève, Droz, 1968.
- WILMET, Marc, *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, coll. « HU. Langue française », 1997.

## ANDRÉ CHÉNIER

### Édition de référence

*Poésies*, éd. Louis Becq de Fouquières [1872], Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1994.

### Autres éditions de Chénier citées

*Œuvres complètes*, éd. Gérard Walter, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1940.

*Œuvres poétiques*, éd. Georges Buisson, Orléans, Paradigme, t. I, 2005, t. II, 2010.

### Études critiques

BÉCHEREL, Danièle, « L'opposition des deux parties du discours adjectif/substantif. Définitions et ajustements terminologiques. », *Meta*, 39/4, décembre 1994, p. 626-635.

- BERLAN, Françoise, « L'épithète entre rhétorique, logique et grammaire aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Histoire épistémologie langage*, 14/1, « L'adjectif : perspective historique et typologique », dir. Bernard Colombat, 1992, p. 181-198.
- CONDILLAC, Étienne Bonnot de, *Grammaire*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Dufart, 1803.
- GARNIER-MATHEZ Isabelle, *L'Épithète et la connivence. Écriture concertée chez les Évangéliques français (1523-1534)*, Genève, Droz, 2005.
- GOES, Jean, *L'Adjectif : entre nom et verbe*, Bruxelles/Paris, Duculot, 1999.
- GOULEMOT, Jean, TATIN-GOURIER, Jean-Jacques, *André Chénier. Poésie et politique*, Paris, Minerve, 2005.
- GOUVARD, Jean-Michel, « Remarques sur la syntaxe des épithètes dans les textes poétiques », dans Agnès Fontvieille-Cordani et Stéphanie Thonnerieux (dir.), *L'Ordre des mots à la lecture des textes*, Lyon, PUL, 2009, p. 101-118.
- GUITTON, Édouard, *Physionomie(s) d'André Chénier*, Orléans, Paradigme, 2005.
- LE HIR, Yves, « La qualification dans les *Bucoliques* d'André Chénier », *Le Français moderne*, avril 1954, p. 97-106.
- LOTE, Georges, *Histoire du vers français*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, t. VII, 1992.
- MARMONTEL, Jean-François, *Éléments de littérature* [1787], éd. Sophie Le Ménahèze, Paris, Desjonquères, 2005.
- MENANT, Sylvain, *La Chute d'Icare. La crise de la poésie française dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1981.
- O'DEA, Michael, « André Chénier relu par Sainte-Beuve dans *Vie, poésie et pensées de Joseph Delorme* », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 109, 2009/1, p. 101-119.
- PERRIN-NAFFAKH, Anne-Marie, *Le Cliché de style en français moderne. Nature linguistique et rhétorique, fonction littéraire*, Talence, Presses universitaires de Bordeaux, 1985.
- SALVAN, Geneviève, « Faute avouée à moitié pardonnée », *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, 167-168, « L'exception (revue et corrigée), 2015, <https://pratiques.revues.org/2712>.

## GUSTAVE FLAUBERT

### Édition de référence

*L'Éducation sentimentale*, éd. Pierre-Marc de Biasi, Paris, LGF, coll. « Classiques de poche », 2002.

### Autres œuvres de Flaubert citées

*Correspondance*, éd. Jean Bruneau et Yvan Leclerc, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 5 vol., 1973-2007.

*Madame Bovary*, éd. Bernard Ajac, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2006.

*Œuvres de jeunesse*, éd. Claudine Gothot-Mersch et Guy Sagnes, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2001.

292

### Autres œuvres cités

PROUST, Marcel, *Sodome et Gomorrhe*, dans *Œuvres complètes*, éd. dirigée par Jean-Yves Tadié, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. III, 1988.

VOISINS D'AMBRE, Anne-Caroline-Joséphine Husson, *Les Borgia d'Afrique*, Paris, Dentu et Cie, 1887.

VOLTAIRE, *Romans et contes*, éd. Frédéric Deloffre et Jacques Van Den Heuvel, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1979.

### Études critiques

ARABYAN, Marc, *Le Paragraphe narratif. Étude typographique et linguistique de la ponctuation textuelle dans les récits classiques et modernes*, Paris, L'Harmattan, 1994.

BARIDON, Laurent, GUÉDRON, Martial, *Corps et arts. Physionomies et physiologies dans les arts visuels*, Paris, L'Harmattan, 1999.

–, *L'Art et l'histoire de la caricature*, Paris, Citadelles et Mazenod, 2015.

BATTEUX, Charles, *Cours de belles-lettres, ou Principes de la littérature*, 3<sup>e</sup> partie, Paris, Desaint et Saillant/Durand, 1753, t. IV.

–, *Les Quatre Poétiques d'Aristote, d'Horace, de Vida, de Despréaux. Les beaux-arts réduits à un même principe*, avec les traductions & des remarques par M. l'abbé Batteux, Paris, A. Delalain, 1829 [1<sup>re</sup> éd. 1747].

- BAUDELAIRE, Charles, *Les Fleurs du mal*, dans *Œuvres complètes*, éd. Claude Pichois, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, 1975.
- , « Le peintre de la vie moderne », dans *Œuvres complètes*, éd. Claude Pichois, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1976.
- BORDERIE Régine, « Le bizarre ordinaire », *Flaubert. Revue critique et génétique*, 16/2016, « Microlectures (I) », <https://flaubert.revues.org/2646>.
- BORILLO, Andrée, *L'Espace et son expression en français*, Paris, Ophrys, 2000.
- CABANÈS, Jean-Louis, *Le Négatif. Essai sur la représentation littéraire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2011.
- COURT-PÉREZ, Françoise, *Gautier, un romantique ironique. Sur l'esprit de Gautier*, Paris, Champion, 1998.
- CZYBA, Luce, « La caricature du féminisme de 1848 : de Daumier à Flaubert », dans *Écrire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Besançon, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1998.
- FAIRLIE, Alison, « Pellerin et le thème de l'art », *Europe*, 485-487, « Flaubert », septembre-novembre 1969, p. 38-50.
- FROLICH, Juliette, « L'homme kitsch ou le jeu des masques dans *L'Éducation sentimentale* de Flaubert », *Romantisme*, 79, « Masques », 1993, p. 39-52.
- FULL, Bettina, *Karikatur und Poesis. Die asthetik Charles Baudelaires*, Heidelberg, Winter, 2005.
- GEORGES-MÉTRAL, Alice de, *Les Illusions de l'écriture ou la Crise de la représentation dans l'œuvre romanesque de Jules Barbey d'Aureville*, Paris, Champion, 2007.
- GOMOT, Guillaume, « Est-elle bête!... Rosanette : une figure animale de *L'Éducation sentimentale* ? », *Revue Flaubert*, 10, « Animal et animalité chez Flaubert », dir. Juliette Azoulai, 2010, <http://flaubert.univ-rouen.fr/revue/article.php?id=60>.
- GOTHOT-MERSCH, Claudine, « Le dialogue dans l'œuvre de Flaubert », *Europe*, 485-487, « Flaubert », septembre-novembre 1969, p. 112-121.
- GUINAND, Cécile, « La caricature littéraire : *L'Éducation sentimentale* de Flaubert », *Quêtes littéraires*, 5, « De l'image à l'imaginaire », 2015, p. 65-77, [http://flaubert.univ-rouen.fr/ressources/es\\_guinand.pdf](http://flaubert.univ-rouen.fr/ressources/es_guinand.pdf).
- HERSCHBERG PIERROT, Anne, « Clichés, stéréotypie et stratégie discursive dans le discours de Lieuvain. *Madame Bovary*, II, 8 », *Item*, 22 septembre 2008, <http://www.item.ens.fr/index.php?id=377262>.

- KINOUCI, Takashi, « La mémoire des images dans *L'Éducation sentimentale* », *Flaubert. Revue critique et génétique*, 11/2014, « Les pouvoirs de l'image (I) », <http://flaubert.revues.org/2256>.
- LACOSTE, Francis, « *Bouvard et Pécuchet*, ou *Quatrevingt-treize* "en farce" », *Romantisme*, 95, « Romans », dir. Guy Rosa, 1997, p. 99-112.
- LAUFER, Roger, « L'alinéa typographique du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans Roger Laufer (dir.), *La Notion de paragraphe*, Paris, Éditions du CNRS, 1985.
- LE CALVEZ, Éric, *Flaubert topographe : « L'Éducation sentimentale ». Essai de poésie génétique*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 1997.
- , *La Production du descriptif. Exogénèse et endogénèse de « L'Éducation sentimentale »*, Amsterdam, Rodopi, 2002.
- LECLERC, Yvan, *Gustave Flaubert. « L'Éducation sentimentale »*, Paris, PUF, coll. « Études littéraires », 1997.
- MEINER, Carsten, *Le Carrosse littéraire et l'invention du hasard*, Paris, PUF, 2008.
- MITTERAND, Henri, « "Les pantoufles de la bonne..." : la sémiologie de la dérision dans *L'Éducation sentimentale* », dans Fabienne Bercegol et Didier Philippot (dir.), *La Pensée du paradoxe. Approche du romantisme. Hommage à Michel Crouzet*, Paris, PUPS, 2006.
- NARR, Sabine, « Flaubert et l'image légendaire / légendée », *Flaubert. Revue critique et génétique*, 11/2014, « Les pouvoirs de l'image (I) », <http://flaubert.revues.org/2294>.
- PAILLET, Anne-Marie, STOLZ, Claire (dir.), *L'Hyperbate, aux frontières de la phrase*, Paris, PUPS, 2011.
- PHILIPPE Gilles, PIAT Julien (dir.), *La Langue littéraire*, Paris, Fayard, 2009.
- PREISS, Nathalie, *Les Physiologies en France au XIX<sup>e</sup> siècle : étude historique, littéraire et stylistique*, Mont-de-Marsan, Éditions Interuniversitaires, 1999.
- , *Pour rire ! La blague au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 2002.
- , « De "pouff" à "pschitt" ! – de la blague et de la caricature politique sous la monarchie de Juillet et après... », *Romantisme*, « Blague et supercheries littéraires », dir. Philippe Hamon, 116, 2002, p. 5-17.
- PROUST, Marcel, « À propos du "style" de Flaubert », dans *Contre Sainte-Beuve*, précédé de *Pastiches et mélanges* et suivi d'*Essais et articles*, éd. Pierre Clarac, avec la collaboration d'Yves Sandre, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1971.

- QUINTILIEN, *Institution oratoire*, livre IX, trad. Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1978.
- RABATEL, Alain, « Analyse pragma-énonciative des points de vue en confrontation dans les hyperboles vives : hyper-assertion et sur-énonciation », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 61-62, 2014-2015, p. 91-109.
- REED, Arden, *Flaubert, Manet. L'émergence du modernisme*, Paris, Champion, 2012.
- REVEL, Jean-François, « L'invention de la caricature », *L'Œil*, 109, janvier 1964, p. 12-21.
- TAKAI, Nao, *Le Corps féminin nu ou paré dans les récits réalistes de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Flaubert, les Goncourt et Zola*, Paris, Champion, 2013.
- THIBAUDET, Albert, *Gustave Flaubert [1935]*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1982.
- TRIAIRE, Sylvie, *Une esthétique de la déliaison, Flaubert (1870-1880)*, Paris, Champion, 2002.
- VAILLANT, Alain, *L'Art de la littérature. Romantisme et modernité*, Paris, Classiques Garnier, 2016.
- , *La Civilisation du rire*, Paris, CNRS éditions, 2016.
- VOULLOUX, Bernard, « Le “champ de la caricature” selon Champfleury », dans Gilles Bonnet (dir.), *Champfleury, écrivain chercheur*, Paris, Champion, 2006.
- , « Flaubert et Taine devant l'image » *Flaubert. Revue critique et génétique*, 11/2014, « Les pouvoirs de l'image (I) », <http://flaubert.revues.org/2311>.
- , « Pour en finir avec l'impressionnisme littéraire. Un essai de métastylistique », *Questions de style*, dossier « Réalisme(s) et réalité(s) », <https://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/forge/2131>.
- WETHERILL, Peter Michael, *L'Éducation sentimentale. Images et documents*, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », 1985.
- WICKY, Erika, *Les Paradoxes du détail. Voir, savoir et représenter à l'ère de la photographie*, Rennes, PUR, 2015.
- ZOLA, Émile, *Du roman. Sur Stendhal, Flaubert et les frères Goncourt*, préfacé par Henri Mitterand, Bruxelles, Complexe, 1989.

NICOLAS BOUVIER

Édition de référence

*L'Usage du monde: récit, Genève, juin 1953-Khyber Pass, décembre 1954*, Paris, La Découverte, coll. « La Découverte poche », 2014.

Études critiques

ADAM, Jean-Michel *et alii*, *Le Texte descriptif. Poétique historique et linguistique textuelle: avec des travaux d'application et leurs corrigés*, Paris, Nathan, coll. « Nathan-université », 1989.

BARONI, Raphaël, *La Tension narrative: suspense, curiosité et surprise*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 2007.

296

–, *L'Œuvre du temps: poétique de la discordance narrative*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 2009.

BARTHES, Roland, *Le Degré zéro de l'écriture* [1953], Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points essais », 1972.

–, « L'effet de réel » [1968], dans *Le Bruissement de la langue, Essais critiques IV* [1984], Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points essais », 1993, p. 179-187.

–, « Le cercle des fragments », dans *Roland Barthes par Roland Barthes* [1975], Paris, Éditions du Seuil, coll. « Écrivains de toujours », 1995.

BATAILLE, Georges, « Le non-savoir », dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, t. XII, 1988, p. 278-288.

BONNEFOY, Yves, *Entretiens sur la poésie*, Paris, Mercure de France, 1990.

CHAUDIER, Stéphane, « L'insignifiant: de Barthes à Proust », *Études françaises*, 45/1, « Écritures de l'insignifiant », printemps 2009, p. 13-31.

–, « À la recherche d'une figure, les séries d'adjectifs chez Proust », *Bulletin Marcel Proust*, 50, 2000, p. 59-80.

COGEZ, Gérard, *Les Écrivains voyageurs du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points essais », 2004.

CONCHE, Marcel, *Présence de la nature*, Paris, PUF, coll. « Perspectives critiques », 2001.

DELEUZE, Gilles, *Qu'est-ce que la philosophie?* [1991], Paris, Éditions de Minuit, coll. « Reprises », 2005.

GENETTE, Gérard, *Figures III*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1972.

- GREIMAS, Algirdas Julien, *Sémantique structurale: recherche et méthode*, Paris, Larousse, coll. « Langue et langage », 1966.
- HAMBURGER, Kâte, *Logique des genres littéraires*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1986.
- HAMON, Philippe, *Du descriptif*, Paris, Hachette, 1993.
- , *Le Personnel du roman: le système des personnages dans les Rougon-Macquart d'Émile Zola*, Genève, Droz, 2<sup>e</sup> éd., 2012.
- KLEIBER, Georges, *L'Anaphore associative*, Paris, PUF, coll. « Linguistique nouvelle », 2001.
- LAVOCAT, Françoise, *Fait et fiction. Pour une frontière*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 2016.
- LECOLLE, Michelle, MICHEL, Raymond, MILCENT-LAWSON, Sophie (dir.), *Liste et effet liste en littérature*, Paris, Classiques Garnier, 2013.
- LEJEUNE, Philippe, *Le Pacte autobiographique*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1975.
- MAGRI, Véronique, « Stylistique générique et statistique. Pour une poétique du récit de voyage », *Lexicometrica*, 2006, p. 651-662, <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2006/PDF/II-058.pdf>.
- MERLEAU-PONTY, Maurice, *Le Visible et l'Invisible* [1964], Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1979.
- , *La Prose du monde* [1969], Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1972.
- MOUREAU, François (dir.), *Métamorphoses du récit de voyage*, Paris/Genève, Champion/Slatkine, 1986.
- PATRON, Sylvie, *Le Narrateur: introduction à la théorie narrative*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2009.
- VERMOYAL-BARON, Marie-Corine, *La Série adjectivale dans À la recherche du temps perdu, du fait de langue au fait de vision*, thèse, Paris-Sorbonne, dir. Olivier Soutet, 2015.
- WOLFF, Francis, *Dire le monde*, Paris, PUF, coll. « Quadriges », 2004.



## RÉSUMÉS

### CHRÉTIEN DE TROYES, *LE CHEVALIER AU LION*

Éléonore ANDRIEU (Université Toulouse-Jean Jaurès – PLH, EA 4601)

« *Merveille* et parcours de savoir dans *Le Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes »

Les occurrences du vocable *merveille* dans *Le Chevalier au lion* dessinent un ensemble de parcours de savoir et par là même de personnages, strictement hiérarchisés en valeur par un discours narratorial qui ne cesse d'organiser par ailleurs le soupçon interprétatif. Par le vocable *merveille* sont en effet désignés des systèmes interprétatifs et des savoirs mis en défaut par un objet du monde incommensurable et auquel le roman attribue le plus haut *san*. Mais le vocable fait aussi parfois l'objet d'une citation de la part d'un personnage qui, faute de repérer lui-même la *merveille*, en prononce le nom. C'est ainsi que le programme de savoir « proesce et cortoisie » annoncé dès les premiers vers par la voix du narrateur se révèle non seulement inopérant (il achoppe devant les *merveilles*), mais aussi parfois disqualifiant quand les personnages refusent d'y renoncer au profit de l'aventure interprétative que laisse entrevoir la *merveille*. *A contrario*, la scansion de la *merveille* révèle au destinataire du roman les objets les plus incommensurables et partant, les plus signifiants, autrement dit l'objet du savoir le plus haut : la Fontaine, la joie, le lion, et enfin le pardon de Laudine et surtout, la faute d'Yvain par rapport à l'*amor*. Le *nonsavoir* amoureux est bien ici comme une *merveille* originelle, dont les conséquences échappent à la mesure du monde et que seul le renoncement absolu à soi et à tous les savoirs connus permet de combler.

Danièle JAMES-RAOUL (Université Bordeaux Montaigne – CLARE, EA 4593)

« La poétique du roman nouveau dans *Le Chevalier au lion* (v. 1-2160),  
éléments de style »

C'est dans *Le Chevalier au lion* – en même temps que dans *Le Chevalier à la charrette* – que le nom *roman* est attesté pour la première fois dans son nouveau sens de « genre littéraire » d'un type particulier. De fait, Chrétien de Troyes y déploie tout son art de la *conjointure* qui, depuis *Érec et Énide*, lui permet de bâtir une véritable poétique romanesque.

FRANÇOIS RABELAIS, *GARGANTUA*

300

Marielle CONFORTI-SANTARPIA (Université Paris-Sorbonne – STIH, EA 4509)

« Subjonctif et concurrence de l'indicatif en phrase complexe dans *Gargantua* de Rabelais »

L'article vise à déterminer l'originalité des emplois du subjonctif en phrase complexe dans *Gargantua* de Rabelais. L'analyse met en évidence le respect de la tendance générale de la Renaissance qui consiste à user du subjonctif lorsque le procès appartient au monde du possible et de l'indicatif dès qu'il pénètre la sphère du probable (terminologie empruntée à Robert Martin), dans une concordance des temps cinétique et modale d'une extraordinaire liberté. Le subjonctif rabelaisien n'en demeure pas moins unique par sa morphologie conservatrice fidèle au principe de « censure antique » et par ses emprunts au latin, à la langue médiévale et aux français régionaux dont il fait son miel pour créer un « français illustre » et poser une nouvelle pierre à l'édifice de la littérature française.

Mireille Huchon (Université Paris-Sorbonne)

« Rabelais rhétoricien en son *Gargantua* »

*Gargantua* mérite d'être lu à la lumière des rhétoriques contemporaines, telles celles de Pierre Fabri et de Philippe Mélancthon. Rabelais, jouant de l'opposition des personnages et des épisodes, s'y montre en parfait rhétoricien.

Nicolas LAURENT (École normale supérieure de Lyon – IHRIM, UMR 5317)

« Grammaire et stylistique du nom *Dieu* dans *Athalie* »

Dans *Athalie*, la toute-puissance de Dieu s'incarne dans l'importance accordée aux noms divins. *Dieu* domine largement le corpus – mais encore faut-il s'entendre sur ce nom, car il est ambigu : Racine fait grand usage de *Dieu* seul, mais aussi de constructions modifiées du nom propre, de désignations libres utilisant le nom commun pour référer à Dieu ou à un autre dieu, ou bien encore de dénominations complexes formées à partir de *Dieu*. C'est dans ce riche ensemble de dénominations et de désignations divines qu'on trace quelques pistes grammaticales et stylistiques. Ce faisant, on essaie de montrer que les jeux portant sur la référence à Dieu rendent sensible, pour chaque personnage de la pièce, le rapport à Dieu et au divin.

ANDRÉ CHÉNIER, *POÉSIES*

Jean-François BIANCO (Université d'Angers – CIRPaLL, EA 7457)

« L'usage de l'épithète dans la poésie d'André Chénier »

L'épithète est omniprésente dans la poésie de Chénier. Il ne s'agit pas d'en faire l'étude exhaustive, mais de présenter quelques caractéristiques de son usage. Le poète utilise avec brio cet élément clé de la langue poétique de son époque, que nous abordons, entre autres références, selon les indications esthétiques de Marmontel. Mais cette figure, qui dépasse le simple choix des adjectifs, n'est pas seulement pour lui un ornement convenu, c'est aussi un geste fondamental de son inspiration qui relève des sources grecques et qui marque l'organisation du texte. Ce n'est pas l'épithète qui fait la valeur de la parole poétique, c'est la logique du poème qui implique l'usage contrôlé de l'épithète.

Agnès FONTVIEILLE-CORDANI (Université Lyon 2 – Passages XX-XXI, EA 4160)

« Le “grand Trottoir roulant” de *L'Éducation sentimentale* »

Dans *L'Éducation sentimentale*, tout est passage : êtres, voiture, temps, espace, langage. Par l'emploi singulier qu'il fait des verbes, des temps, des connecteurs, des adverbes, des pronoms, mais aussi par l'usage de la parataxe et des blancs, Flaubert élabore une véritable linguistique du déplacement, incorrecte aux yeux des puristes, mais dont Marcel Proust défendra la justesse. Cette étude rend compte de la manière dont Flaubert explore les ressources cinématographiques de son *medium*, la prose, pour rendre les impressions et les sensations intimes liées au transport.

302

Anastasia SCEPI (Université Paris-Sorbonne – STIH, EA 4509)

« La caricature dans *L'Éducation sentimentale* : une “forme d'esprit” ? »

Bien que sémantiquement extensible et floue au XIX<sup>e</sup> siècle, la caricature n'en demeure pas moins une forme artistique centrale, permettant de penser et de peindre ces « mœurs modernes » qui se « passe[nt] à Paris » et font l'objet de *L'Éducation sentimentale*. La forme graphique, qui a rendu célèbres Honoré Daumier, Paul Gavarni ou Grandville, pour ne citer qu'eux, semble en effet informer toute la littérature du siècle. Ainsi, le présent article entend interroger la manière dont elle devient une véritable forme-sens, une « forme d'esprit » pour reprendre l'expression de Bernard Vouilloux, venant informer tout le roman, et, par là même, interroger non seulement ce monde « paralys[é] du cerveau » comme le note Flaubert dans une lettre à George Sand, mais aussi la littérature de ce siècle de la « charogne ». La caricature serait donc la forme graphique, puis littéraire, capable de dire la vérité du monde dans une grimace : il ne s'agit plus de passer par le biais d'un modèle, par l'art officiel, mais d'observer le réel dans de ce qu'il a de plus bas, de plus laid, et de proposer d'autres manières de le représenter, ce qui conduit à une expérimentation formelle et à une réflexion littéraire.

Laurence BOUGAULT (Université Rennes 2 – LIDILE, EA 3874)

« L'usage de la prose dans *L'Usage du monde* de Nicolas Bouvier »

*L'Usage du monde* de Nicolas Bouvier invite à questionner la notion de récit comme catégorie de la littérature de voyage. Dans ce questionnement, le rapport du texte au réel mérite d'être interrogé. Toute prose ne se plie pas à la définition du récit. Il semble utile de faire une typologie des aspects a-narratifs de *L'Usage du monde* pour pouvoir appréhender une généricité propre à la littérature de voyage tout en cherchant d'autres principes de catégorisation que la narrativité.

Stéphane CHAUDIER (Université Lille 3 – Alithila, EA 1061)

« Procédures énumératives : le voyageur face au réel dans *L'Usage du monde* »

S'efforçant de distinguer les notions apparemment voisines mais en réalité hiérarchisées d'« énumération » de « liste » et de « série », cette étude montre qu'il existe dans *L'Usage du monde* une figure de la liste, figure complexe exploitant les propriétés de la coordination (qui crée la série) et de l'énumération (qui joue sur la tension sémantique entre le même et l'autre, entre le continu et le discontinu). La figure de la liste y est interprétée comme une manière de ruser avec le temps : le voyageur enregistre la profusion référentielle de ce qui se donne dans l'instant ; mais il se déprend tout aussi vite de ce qui ne fait que s'offrir pour passer et mourir. La liste accroît et conjure ce sentiment de la fugacité de toute réalité : dans sa fonction essentielle, elle relève donc d'une thérapeutique stylistique.



## TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	
Olivier Soutet .....	7

### CHRÉTIEN DE TROYES *LE CHEVALIER AU LION*

305

<i>Merveille</i> et parcours de savoir dans <i>Le Chevalier au lion</i> de Chrétien de Troyes	
Éléonore Andrieu .....	13
La poétique du roman nouveau dans <i>Le Chevalier au lion</i> (v. 1-2160), éléments de style	
Danièle James-Raoul .....	41

### FRANÇOIS RABELAIS *GARGANTUA*

Subjonctif et concurrence de l'indicatif en phrase complexe dans <i>Gargantua</i> de Rabelais	
Marielle Conforti-Santarpia .....	75
Rabelais rhétoricien en son <i>Gargantua</i>	
Mireille Huchon .....	103

### JEAN RACINE *ATHALIE*

Grammaire et stylistique du nom <i>Dieu</i> dans <i>Athalie</i>	
Nicolas Laurent .....	117

ANDRÉ CHÉNIER

*POÉSIES*

L'usage de l'épithète dans la poésie d'André Chénier  
Jean-François Bianco .....143

GUSTAVE FLAUBERT

*L'ÉDUCATION SENTIMENTALE*

Le « grand Trottoir roulant » de *L'Éducation sentimentale*  
Agnès Fontvieille-Cordani .....167

306

La caricature dans *L'Éducation sentimentale*: une « forme d'esprit » ?  
Anastasia Scepi .....195

NICOLAS BOUVIER

*L'USAGE DU MONDE*

L'usage de la prose dans *L'Usage du monde* de Nicolas Bouvier  
Laurence Bougault .....217

Procédures énumératives : Le voyageur face au réel dans *L'Usage du monde*  
Stéphane Chaudier .....239

Bibliographie .....281

Résumés .....299